

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 201 a l'arrêté nh 49 du 13 janvier 1961 autorisant Madame Compains, présidente du Comité local de la Croix-Rouge française, à organiser une tombola au profit des œuvres sociales de ce comité.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1961

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro
28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

A l'

article 7

Au lieu de: « Le tirage aura lieu en une seule fois le 25 février 1961.» Lire : < Le tirage aura lieu en une seule fois le 11 mars 1961.» Le reste sans changement.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Ÿ. DE DARUVAR.